

## Article

Regards sur la société canadienne

# Les tendances à long terme de la syndicalisation

*par Diane Galarneau et Thao Sohn*

Novembre 2013



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-877-287-4369 |

## Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 75-006-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de  
Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente  
publication est assujettie aux modalités de l'entente de  
licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>).

This publication is also available in English.

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

# Les tendances à long terme de la syndicalisation

par Diane Galarneau et Thao Sohn

## Aperçu

De 1981 à 2012, le taux de syndicalisation — soit la part des employés qui sont membres d'un syndicat — a diminué. Dans cette brève analyse, les tendances à long terme en matière de syndicalisation sont examinées selon le sexe, le groupe d'âge, la province et l'industrie à l'aide des données de l'Enquête sur la population active (EPA) et de plusieurs enquêtes précédentes.

- De 1981 à 2012, le taux de syndicalisation a diminué de 38 % à 30 % au Canada, et l'essentiel du déclin s'est produit au cours des années 1980 et 1990.
- La diminution a été observée chez les hommes, mais pas chez les femmes. Alors que le taux des hommes est passé de 42 % en 1981 à 29 % en 2012, celui des femmes a oscillé autour de 30 % pour l'ensemble de la période.
- Toutefois, la stabilité relative du taux de syndicalisation chez les femmes masque deux tendances opposées, soit une baisse du taux chez celles âgées de moins de 45 ans et un accroissement chez celles âgées de 45 à 64 ans. Chez les hommes, le taux de syndicalisation a diminué dans tous les groupes d'âge.
- Toutes les provinces ont enregistré une baisse du taux de syndicalisation au cours de la période. En 2012, l'Alberta affichait le taux le plus faible, soit 22 %, alors que les taux les plus élevés étaient observés à Terre-Neuve-Labrador et au Québec, soit respectivement 38 % et 37 %.
- Le taux de syndicalisation a peu changé au cours des dernières années, mais il a néanmoins varié selon l'industrie. Par exemple, le taux de syndicalisation a diminué dans certaines industries productrices de biens, comme la fabrication.

## Introduction

Le déclin du taux de syndicalisation n'est pas un phénomène récent. Au Canada, il a diminué au cours des années 1980 et 1990, mais est demeuré relativement stable au cours des années 2000. Toutefois, les tendances ont été différentes d'un groupe de population à l'autre. Dans cette analyse, les tendances du taux de syndicalisation sont examinées au cours de la période allant de 1981 à 2012 afin d'en comprendre l'évolution selon le sexe, la province, et le groupe d'âge. Les tendances selon l'industrie y sont également abordées<sup>1</sup>.

Cet article accompagne aussi la diffusion de nouveaux tableaux CANSIM sur l'adhésion syndicale et la couverture par une convention collective selon diverses caractéristiques, basées sur les données de l'Enquête sur la population active (EPA).

## Données sur la syndicalisation et sur la couverture par une convention collective

Depuis 1997, l'EPA de Statistique Canada récolte des données à la fois sur la syndicalisation et la couverture par une convention collective. Plus spécifiquement, les personnes employées doivent indiquer si 1) elles sont membres d'un syndicat; 2) elles ne sont pas membres d'un syndicat, mais néanmoins couvertes par une convention collective; ou 3) ne sont ni membres d'un syndicat, ni couvertes par une convention collective.

Avant 1997, l'EPA ne recueillait pas d'information sur la syndicalisation ou la couverture par une convention collective. Cependant, de telles données étaient recueillies dans l'Enquête sur l'adhésion syndicale (EAS) de 1984 et l'Enquête sur l'activité (EA), de 1986 à 1990. L'Enquête sur les antécédents de travail (EAT) de 1981

portait elle aussi sur la syndicalisation, mais uniquement sur l'adhésion syndicale<sup>2</sup>. Dans cette analyse, ces sources sont regroupées afin de former une série chronologique sur les taux de syndicalisation à partir de 1981 jusqu'à 2012 pour tous les employés âgés de 17 à 64 ans (voir *Sources de données et définitions*). Le taux de syndicalisation est défini comme étant la portion de travailleurs employés qui étaient membres d'un syndicat<sup>3</sup>.

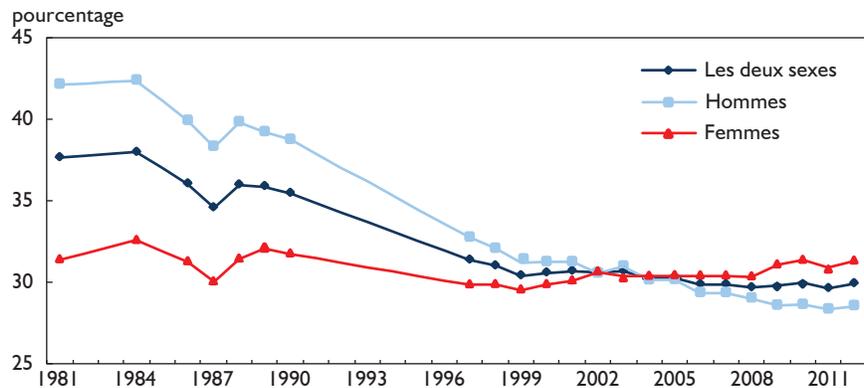
### Le taux de syndicalisation a diminué chez les hommes, mais est demeuré stable chez les femmes

De 1981 à 2012, le taux de syndicalisation a diminué de 38 % à 30 %, soit un déclin de 8 points de pourcentage (graphique 1). Le taux a perdu 2 points de pourcentage au cours des années 1980, et en a perdu 6 de plus au cours des années 1990, pour ensuite demeurer stable au cours des années 2000.

Certains groupes ont été touchés plus que d'autres par ce déclin. En 1981, les hommes avaient un taux beaucoup plus élevé que les femmes (42 % contre 31 %). Cependant, au cours des trois décennies suivantes, le taux est resté stable chez les femmes, mais a diminué chez les hommes. En 2012, le taux de syndicalisation des hommes était donc devenu inférieur à celui des femmes, soit de 29 % contre 31 %.

La diminution du taux de syndicalisation a été plus prononcée chez les jeunes travailleurs (tableau 1). En 1981, la différence entre les personnes employées de 17 à 24 ans et celles de 55 à 64 ans était de 16 points de pourcentage (26 % contre 42 %); en 2012, l'écart s'était creusé encore davantage, pour atteindre 21 points de pourcentage (15 % contre 36 %).

**Graphique 1 Taux de syndicalisation des employés âgés de 17 à 64 ans, 1981 à 2012**



Note : Les années qui ne sont pas marquées d'un signe représentent la tendance d'une année d'enquête à l'autre.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1997 à 2012; Enquête sur l'activité, 1986 à 1990; Enquête sur l'adhésion syndicale, 1984; Enquête sur les antécédents de travail, 1981.

Cependant, les tendances selon l'âge n'ont pas été les mêmes pour les hommes et les femmes. Chez les hommes, le taux a diminué pour tous les groupes d'âge, mais de façon plus prononcée pour ceux de 25 à 34 ans et ceux de 35 à 44 ans. Dans ces deux groupes d'âge, le taux a diminué de 17 points de pourcentage au cours de la période, soit de 1981 à 2012. La diminution chez les hommes de 25 à 34 ans s'est produite au cours des années 1980 et 1990, alors que la diminution chez les 35 à 44 ans a mis plus de temps à se matérialiser, puisque celle-ci s'est poursuivie au cours des années 2000.

Chez les jeunes femmes, le taux de syndicalisation a également diminué, mais dans une moindre mesure — en grande partie parce que les baisses des années 1980 et 1990 ont été compensées par une hausse dans les années 2000. Chez celles de 17 à 24 ans, il a diminué de 9 points de pourcentage, alors que pour celles de 25 à 44 ans, il a perdu 3 à 4 points de pourcentage. En contrepartie, les femmes plus âgées ont été les

seules pour qui le taux a augmenté de 1981 à 2012, puisque le taux s'est accru de 4 points de pourcentage chez celles de 45 à 54 ans et de 7 points de pourcentage pour celles de 55 à 64 ans.

### Déclin du taux de syndicalisation dans toutes les provinces

Les taux de syndicalisation ont longtemps varié entre les provinces et les tendances dans les taux ont également varié d'une province à l'autre de 1981 à 2012 (graphique 2). Sur le plan provincial, les changements les plus notables sont les suivants :

- En 2012, c'est à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec que les taux de syndicalisation étaient les plus élevés, soit respectivement 38 % et 37 %. Ces deux provinces avaient aussi les taux les plus élevés en 1981 (45 % à Terre-Neuve-et-Labrador et 44 % au Québec).

## Les tendances à long terme de la syndicalisation

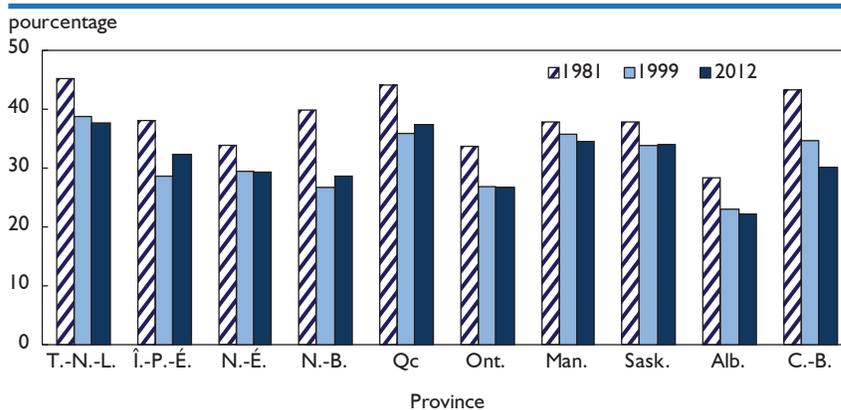
**Tableau 1 Taux de syndicalisation selon le sexe et l'âge des employés de 17 à 64 ans**

	1981	1984	1989	1999	2007	2012
	pourcentage					
<b>Les deux sexes</b>	<b>37,6</b>	<b>37,9</b>	<b>35,9</b>	<b>30,4</b>	<b>29,8</b>	<b>29,9</b>
17 à 24 ans	26,4	19,8	18,4	12,5	13,8	14,8
25 à 34 ans	39,8	39,7	34,7	25,6	27,6	28,4
35 à 44 ans	42,0	46,1	42,9	34,6	31,2	31,2
45 à 54 ans	41,7	44,4	44,6	41,5	38,3	35,9
55 à 64 ans	41,9	44,7	41,6	36,4	36,4	36,0
<b>Hommes</b>	<b>42,1</b>	<b>42,4</b>	<b>39,2</b>	<b>31,2</b>	<b>29,3</b>	<b>28,5</b>
17 à 24 ans	29,2	23,2	19,9	13,5	14,6	15,5
25 à 34 ans	43,3	42,2	37,1	25,0	25,9	26,0
35 à 44 ans	46,1	50,7	45,6	36,0	30,6	29,2
45 à 54 ans	47,8	50,5	49,9	43,0	38,5	35,1
55 à 64 ans	48,6	49,5	48,0	38,5	35,9	34,7
<b>Femmes</b>	<b>31,4</b>	<b>32,5</b>	<b>32,1</b>	<b>29,5</b>	<b>30,4</b>	<b>31,3</b>
17 à 24 ans	23,1	16,3	16,8	11,3	13,0	14,2
25 à 34 ans	34,7	36,6	32,0	26,4	29,5	31,0
35 à 44 ans	36,3	40,3	39,9	33,2	31,8	33,4
45 à 54 ans	32,9	36,2	38,2	40,0	38,1	36,7
55 à 64 ans	29,9	36,9	31,7	33,8	36,8	37,3

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1999, 2007 et 2012; Enquête sur l'activité, 1989; Enquête sur l'adhésion syndicale, 1984; Enquête sur les antécédents de travail, 1981.

- Tout comme en 1981, le taux de syndicalisation le plus faible en 2012 était en Alberta (22 %). L'Ontario avait le deuxième taux le plus faible en 2012, à 27 %.
- De 1981 à 2012, le taux de syndicalisation a diminué dans toutes les provinces, mais les diminutions les plus marquées ont eu lieu en Colombie-Britannique (-13 points de pourcentage) et au Nouveau-Brunswick (-11 points de pourcentage). Tandis que la plupart des diminutions dans les provinces ont eu lieu dans les années 1980 et 1990, le déclin en Colombie-Britannique s'est poursuivi au cours des années 2000.
- C'est au Manitoba que le taux a diminué le moins au cours de la période (soit de -3 points de pourcentage). D'autres provinces avec des diminutions plus modestes incluaient la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse (-4 points de pourcentage dans chaque cas).

**Graphique 2 Les taux de syndicalisation ont diminué dans toutes les provinces de 1981 à 2012**



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1999 et 2012; Enquête sur les antécédents de travail, 1981.

## Les tendances à long terme de la syndicalisation

### Le taux de syndicalisation a poursuivi son déclin dans certaines industries, mais a augmenté dans d'autres

Quels sont les facteurs qui expliquent le déclin du taux de syndicalisation au cours des années 1980 et 1990? Selon une étude précédente<sup>4</sup>, une partie du déclin dans la syndicalisation des jeunes hommes s'expliquait par un déplacement de l'emploi des industries et des occupations à fort taux de syndicalisation (comme la construction ou la fabrication) vers des industries et des occupations ayant des taux plus faibles (comme le commerce de détail et les services professionnels). L'étude montrait également que la syndicalisation a augmenté pour les femmes plus âgées étant donné leur concentration accrue dans des industries qui ont un taux élevé de syndicalisation (tels que les soins de santé et l'assistance sociale, les services d'enseignement, et l'administration publique).

Cependant, les déplacements d'emploi n'expliquent pas tout. Par exemple, chez les hommes de 25 à 34 ans, ces facteurs étaient à l'origine de moins de la moitié du total du déclin du taux de syndicalisation de 1981 à 1998. Cela signifie que les changements à l'intérieur des industries et des groupes d'occupations ont également joué un rôle<sup>5</sup>.

Depuis 1999, le taux global de syndicalisation est demeuré stable à 30 %, mais des changements notables se sont produits au sein même des industries (tableau 2)<sup>6</sup>. Plus spécifiquement :

- De 1999 à 2012, le taux de syndicalisation dans les industries productrices de biens a perdu 4 points de pourcentage alors qu'il a légèrement augmenté (de moins de 1 point de pourcentage) dans les industries

de services. Ainsi, en 2012, le taux de syndicalisation dans les industries de services (31 %) était plus élevé que dans les industries productrices de biens (27 %), alors que c'était l'inverse en 1999 (30 % pour les services contre 31 % pour les biens);

- Dans les industries productrices de biens, trois ont enregistré des diminutions encore plus importantes, soit la fabrication (-7 points de pourcentage), les services publics (-5 points de pourcentage) et la foresterie, la pêche, l'extraction minière, le pétrole et le gaz (-5 points de pourcentage);
- Dans les industries de services, certaines ont vu leur taux augmenter, en particulier en gestion, services administratifs et de soutien (+5 points de pourcentage), et en administration publique

**Tableau 2 Taux de syndicalisation selon le Système de classification des industries de l'Amérique du nord (SCIAN), employés de 17 à 64 ans**

	1999	2007	2012	Variation (1999 à 2012)
	pourcentage			point de pourcentage
<b>Toutes les industries</b>	<b>30,4</b>	<b>29,8</b>	<b>29,9</b>	<b>-0,5</b>
<b>Industries productrices de biens</b>	<b>31,1</b>	<b>28,6</b>	<b>27,0</b>	<b>-4,1</b>
Agriculture	3,9	4,3	3,6	-0,3
Foresterie, pêche, extraction minière, pétrole et gaz	26,9	21,0	21,8	-5,1
Services publics	67,8	65,8	62,5	-5,2
Construction	30,2	30,8	31,5	1,2
Fabrication	31,2	27,7	24,4	-6,8
<b>Industries de services</b>	<b>30,1</b>	<b>30,2</b>	<b>30,7</b>	<b>0,6</b>
Commerce	12,6	12,7	12,8	0,2
Transport et entreposage	42,7	41,1	40,5	-2,1
Finance, assurances, services immobiliers et de location	7,9	9,7	8,9	0,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	4,1	4,3	4,4	0,3
Gestion, services administratifs et de soutien	10,5	12,8	15,3	4,9
Services d'enseignement	69,3	67,2	68,0	-1,3
Soins de santé et assistance sociale	53,0	53,6	53,6	0,7
Information, culture et loisirs	27,6	25,8	25,0	-2,6
Hébergement et services de restauration	6,6	7,8	6,7	0,1
Autres services	8,7	9,4	8,9	0,2
Administrations publiques	65,3	67,9	67,5	2,3
<b>Secteur public</b>	<b>70,8</b>	<b>71,3</b>	<b>71,4</b>	<b>0,6</b>
<b>Secteur privé</b>	<b>18,4</b>	<b>17,1</b>	<b>16,4</b>	<b>-2,0</b>

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1999, 2007 et 2012.

## Les tendances à long terme de la syndicalisation

(+2 points de pourcentage). Ces hausses ont cependant été contrebalancées par des baisses dans d'autres industries, notamment en information, culture et loisirs (-3 points de pourcentage) et en transport et entreposage (-2 points de pourcentage)<sup>7</sup>.

Le taux de syndicalisation varie également selon la profession et les caractéristiques de l'emploi. Par exemple, le fait de détenir un emploi à temps plein, de détenir un emploi

depuis plus longtemps, de travailler pour une firme de plus grande taille, et d'avoir un meilleur salaire sont des caractéristiques qui sont souvent associées à un taux de syndicalisation plus élevé. Les travailleurs avec un niveau de scolarité plus élevé sont également plus susceptibles d'être syndiqués.

Les données sur le taux de syndicalisation et sur la couverture par une convention collective selon ces caractéristiques, de même que celles examinées ci-dessus,

sont disponibles dans les tableaux CANSIM 282-0220 à 282-0225. Il est important de noter, toutefois, que ces tableaux fournissent des données à partir de 1997 seulement, puisqu'elles proviennent de l'EPA<sup>8</sup>.

---

*Diane Galarneau est analyste principale et Thao Sohn analyste à la Division de la statistique du travail de Statistique Canada. Les auteures aimeraient remercier Éric Fecteau de la Division de la statistique du travail pour sa précieuse collaboration à cet article.*

### Source de données et définitions

Dans cette analyse, les données sur la syndicalisation à partir de 1997 proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA recueille de l'information sur environ 56 000 ménages sur une base mensuelle et produit de l'information sur les tendances générales du marché du travail selon l'industrie, la profession, les heures travaillées, de même que sur le taux d'activité et le taux de chômage. Depuis 1997, L'EPA comporte également des données sur le nombre d'employés qui sont membres d'un syndicat et sur ceux qui sont couverts par une convention collective. Le statut d'employé syndiqué est uniquement recueilli pour l'emploi principal, soit l'emploi pour lequel une personne rapporte le plus grand nombre d'heures hebdomadaires. Les territoires ont été exclus de l'analyse, puisque les données les concernant n'étaient pas toujours disponibles.

Avant 1997, les données sur la syndicalisation provenaient de l'Enquête sur les antécédents du travail (EAT) de 1981, de l'Enquête sur l'adhésion syndicale (EAS) de 1984 et de l'Enquête sur l'activité (EA) de 1986 à 1990. L'EAT et l'EAS sont toutes deux basées sur l'échantillon de l'EPA. Leur population cible était composée des personnes résidant au Canada à l'exception des détenus en institution, des membres à temps plein des forces armées et des résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et des réserves indiennes.

L'EA était un supplément à l'EPA. Sa population cible était formée des Canadiens âgés de 16 à 69 ans, à l'exception des personnes vivant en institution et des résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et des réserves indiennes.

Pour des fins de cohérence entre les sources de données, cet article fournit des informations sur les travailleurs rémunérés âgés de 17 à 64 ans. Les travailleurs familiaux non rémunérés et les travailleurs autonomes sont exclus.

#### Définitions

**Taux de syndicalisation** : nombre d'employés membres d'un syndicat, exprimé en proportion de l'ensemble des employés.

**Taux de couverture (par une convention collective)** : nombre d'employés couverts par une convention collective (qu'ils soient membres d'un syndicat ou non), exprimé en proportion du total des employés.

### Documents consultés

MORISSETTE, René, Grant SCHELLENBERG et Anick JOHNSON. 2005. « [La syndicalisation : tendances divergentes](#) », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 6, n° 4, avril, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.

RIDDELL, Craig. 1993. « Unionization in Canada and the United States: A Tale of Two Countries », *Small Differences That Matter: Labor Market and Income*

*Maintenance in Canada and the United States*, publié sous la direction de David Card et Richard B. Freeman, University of Chicago Press.

UPPAL, Sharanjit. 2011. « [La syndicalisation 2011](#) », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 23, n° 4, octobre, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.

### Notes

1. Pour consulter l'analyse effectuée précédemment sur la syndicalisation, voir [Uppal \(2011\)](#).
2. Avant 1981, il existait une autre série chronologique appelée CALURA, basée sur la *Loi sur la déclaration des personnes morales et des syndicats* et pour laquelle des données ont été compilées du début des années 1960 jusqu'au milieu des années 1990. Ces données sont difficilement comparables à celles provenant des enquêtes-ménages qui sont utilisées ici étant donné qu'elles proviennent d'une enquête-entreprise. Les données CALURA sont disponibles dans les tableaux CANSIM [279-0024](#) à [279-0028](#).
3. Il existe aussi une autre mesure de l'activité syndicale : le taux de « couverture », que l'on définit comme étant la proportion des employés qui sont couverts par une convention collective, qu'ils soient membres d'un syndicat ou non. Cette information ne peut être obtenue qu'à partir de 1984, parce que l'Enquête sur les antécédents du travail de 1981 récoltait des informations sur l'adhésion syndicale, mais non sur la couverture. Depuis 1984, cependant, la différence entre le taux de syndicalisation et le taux de couverture n'a jamais dépassé 5 points de pourcentage — de sorte que la majorité des personnes employées qui sont couvertes par une convention collective sont, en fait, membres d'un syndicat. En 2012, le taux de syndicalisation était de 30 %, alors que le taux de couverture était de 32 %.
4. Voir Morissette, Schellenberg et Johnson (2005).
5. Voir Riddell (1993) pour un examen complet des autres facteurs ayant eu un impact sur le taux de syndicalisation.
6. Les comparaisons à long terme par industrie ne sont pas possibles en raison de changements dans les systèmes de classification industrielle. Dans cette analyse, les changements de 1999 à 2012 sont examinés selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Dans Morissette, Schellenberg et Johnson (2005), les changements de 1981 à 1998 sont examinés selon la Classification type des industries (CTI).
7. Il est à noter que la répartition des emplois par industrie a également changé durant la période d'observation. Par exemple, la part de la population employée âgée de 17 à 64 ans dans la fabrication a diminué de 18 % en 1999 à 12 % en 2012. Les changements de taux au sein des industries et de répartition des emplois entre industries peuvent tous deux avoir un impact sur le taux global de syndicalisation.
8. Les tableaux CANSIM sur la syndicalisation fournissent de l'information en provenance de l'Enquête sur la population active, mais ne sont pas liés aux sources de données précédentes.